



**ProGreS
Migration**

تونس

GESTION LOCALE
DES MIGRATIONS



Photographies et mutations de la diaspora tunisienne en Europe

Etude et représentation géographique de l'engagement des Tunisiens résidant à l'étranger (TRE), depuis 70 ans, entre « ici et là-bas »

Appel d'offre pour la réalisation d'un documentaire de capitalisation de la 1^e partie de l'étude : histoire et mutations des mobilisations collectives de la diaspora tunisienne en Europe

Octobre 2020

A. Cadrage de la prestation

Dans le cadre du projet « Gestion locale des migrations », soutenu par l'Union Européenne via le programme « ProGres Migration Tunisie » et porté en consortium d'associations (GRDR, Mercy Corps, AFD), une étude sur la diaspora tunisienne en Europe est réalisée.

Cette étude intitulée « **Photographies et mutations de la diaspora tunisienne en Europe - Etude et représentation géographique de l'engagement des Tunisiens résidant à l'étranger (TRE), depuis 70 ans, entre ici et là-bas** » a pour but d'analyser les modes de mobilisation de la diaspora tunisienne en Europe.¹

Quelle est l'histoire des migrations tunisiennes à destination de l'Europe depuis l'indépendance de la Tunisie ? Quelles ont été les évolutions des causes de départ et d'installation des TRE depuis 70 ans ? Quelles ont été les évolutions de modes de mobilisation collective des TRE ? Autour de quelles causes ? Comment l'histoire de la structuration de la mobilisation des ressortissants Tunisiens s'est-elle inscrite en écho à celle de la structuration des sociétés civiles des pays d'installation ?

Une équipe de deux consultants, Anaïs Elbassil et Samuel Legendre, a réalisé ce travail de recherche qui constitue la première partie de l'étude à savoir une frise historique analytique des mobilisations collectives revenant sur les grandes étapes de la migration tunisienne vers l'Europe de 1956 jusqu'à nos jours (à partir d'une revue bibliographique ciblée), adossée à un document analytique et alimentée d'un répertoire des structures collectives de la diaspora, de récits de vie revenant sur les parcours de membres de la diaspora, d'hommes et de femmes « témoins » et « personnes ressources » (associatifs, syndicaux) ou porteurs de projet de développement au sens large (accès aux droits, services de base...).

Le Grdr s'est engagé, suite aux recommandations du comité de pilotage de l'étude, à la réalisation d'un film documentaire afin de communiquer les résultats de cette étude. **Ce documentaire pourra servir à animer des séances de discussion/débats au sein de la diaspora (entre générations notamment) mais aussi à faire connaître cette histoire d'engagement en France et en Tunisie auprès du « grand public ».**

L'objectif est de valoriser les initiatives de mobilisation collective des Tunisiens Résidant à l'Etranger depuis 70 ans qui ont permis de défendre les droits des immigrés en France, de mettre en place des projets de solidarité avec la Tunisie, de participer activement à la vie citoyenne en France et en Tunisie.

B. Objectifs de la prestation

Le choix a été fait de la forme du documentaire afin d'obtenir un format synthétisé, accessible et vivant des résultats de l'étude.

Les objectifs de ce documentaire, au regard du projet « Gestion locale des migrations » sont de :

1. Rendre accessibles au plus grand nombre les résultats de l'étude
2. Humaniser le travail de recherche réalisé grâce à des témoignages de membres de la diaspora, des images d'archives
3. Produire un support d'animation utile pour les acteurs de la société civile travaillant sur la thématique de la migration, et notamment avec des ressortissants Tunisiens vivant à l'étranger

¹ Cf Annexes

4. Replacer ce travail de mémoire dans les enjeux actuels de la mobilisation de la diaspora tunisienne dans des projets collectifs de développement

C. Livrables attendus

Le documentaire attendu doit être un format de **20 à 30 minutes**, découpé en 6 à 7 séquences qui pourront constituer chacune des capsules individuelles exploitables en formats de **3 à 5 minutes** chacune. Il s'agit de construire ce documentaire de manière chronologique en s'appuyant sur les frises produites, les portraits suggérés dans l'étude, et en s'arrêtant sur les différents temps forts suivants (évolutifs et à compléter, détailler...) :

- **Intro : avant 1956** : nationalisme maghrébin / mouvance révolutionnaire / musulmans réformateurs. Séquence sur une association active dans l'un de ces champs.
- **Années 60** : convention de main d'œuvre et campagnes de recrutement d'ouvriers en Tunisie. Séquence sur le militantisme syndical des travailleurs immigrés.
- **Années 70** : luttes pour les droits et contre les discriminations. Séquence sur les grèves de la faim comme mode de mobilisation.
- **Années 80** : mobilisations dans les quartiers, notamment des jeunes, descendants d'immigrés. Séquence sur les marches pour l'immigration et contre le racisme et les discriminations.
- **Années 90** : lutte pour le respect des droits humains et émergence d'associations dans le champ culturel. Séquence sur les différents courants des associations de la diaspora (mobilisations de la gauche laïque, mobilisations culturelles).
- **Années 2000** : internet – réseaux sociaux / mobilisations « ici et là-bas ». Séquence sur l'engagement numérique de la diaspora et notamment des femmes sur les plateformes numériques. Séquence sur le soutien aux mobilisations de 2008 dans le bassin minier de Gafsa.
- **Années post-2011** : mobilisations de la diaspora autour de crises en Tunisie, de mobilisations en France autour des luttes pour les droits.

Ce documentaire conduira à des séances de diffusion-débat au sein d'associations de la diaspora, d'association travaillant avec la diaspora tunisienne, et sera utilisé en Tunisie auprès d'acteurs travaillant déjà ou susceptibles de travailler avec la diaspora tunisienne. Même s'il repose sur une étude historique, sociologique très poussée, le ton adopté ainsi que la présentation doivent être accessibles au grand public. Un synopsis sera proposé par le/la prestataire et devra être validé par le Grdr. Les capsules associées seront exploitées plus largement pour une diffusion par internet ou sur les réseaux sociaux et devront être adaptées à ce format. Elles constitueront ainsi une sorte de « série ».

Dans le documentaire on retrouvera :

- Une narration chronologique qui couvre l'ensemble de la période traitée par l'étude (1956-aujourd'hui)
- Des témoignages de Tunisiens et Tunisiennes de la diaspora aux profils divers (âge, sexe, période d'arrivée en France), en mesure de témoigner de l'histoire et l'évolution des modes de mobilisation collective de la diaspora, et du lien avec le développement de la Tunisie
- Des évocations des différents parcours, récits de vie des personnes filmées (si possible illustrés par des cartes, ou des images, photos anciennes, images d' « ici et là-bas »)
- Des documents d'archives : photos, vidéos, affiches, tracts
- Des images de l'engagement des TRE dans le champ du développement « en train de se faire » ou « sur terrain ».

D. Méthodologie

La prestation est répartie sur la période allant de **novembre 2020 à février 2021**. Elle implique un travail de rédaction scénaristique, la réalisation d'entretiens avec des personnes-ressources qui seront sélectionnées en accord avec l'équipe du Grdr et des consultants qui ont réalisé le travail de l'étude, un travail d'accès aux archives et leur exploitation, de compilation de portraits déjà existants de personnes-ressources de la diaspora, et de narration.

Le prestataire devra fournir préalablement à tout tournage, un synopsis et une présentation écrite de la démarche (personnes interviewées, plan narratif, fil conducteur...) qui devra être validée par le Grdr.

Le prestataire retenu sera en contact régulier avec le Grdr pour une harmonisation de la compréhension de la commande et de la méthodologie proposée pour l'étude. **Le COPIL aura pour mission la visualisation du documentaire avant sa diffusion finale.** Le documentaire sera soumis à des éventuelles corrections avant la production de la version définitive.

La maîtrise de l'arabe et une bonne connaissance de la diaspora tunisienne sont des atouts pour la réussite de cette mission qui nécessitera de pouvoir mener des entretiens avec des membres de la diaspora tunisienne, et parfois d'assurer une traduction (arabe/français) y compris dans le sous-titrage du documentaire qui sera amené à être utilisé en France et en Tunisie et **devra donc être bilingue.**

Le documentaire pourra être amené à être proposé à des festivals et utilisé comme catalyseur de débat et moteur de réflexion. Les capsules vidéo, assorties d'une introduction, pourront être diffusées sur les réseaux sociaux et par voie numérique. Elles pourront également être utilisées individuellement lors d'ateliers débats ou de travail portant sur les thématiques précises abordées.

Le documentaire tout comme les capsules vidéo autonomes devront être fournis dans leur version définitive et diffusable avant début février 2021.

E. Calendrier provisoire

- Développement d'un scénario: un temps d'échanges sera organisé avec le prestataire, les consultants de l'étude et d'autres personnes ressources pour élaborer une première version de scénario avec un résumé général du documentaire et un script (scènes, messages clés des intervenants, ...) afin d'assurer la continuité du film. *Novembre 2020*
- Repérages : sur la base du scénario et du script validés, le prestataire effectue un repérage des personnes et des lieux de tournage choisis en collaboration avec le Grdr et les consultants de l'étude. Il livre à l'issue de ce repérage un planning. *Novembre 2020*
- La réalisation du tournage : prises d'image, interviews sur le terrain auprès des bénéficiaires et des partenaires. A l'issue du tournage, le prestataire envoie un script du film en français avant montage pour validation. *Décembre – Janvier 2020*
- Finalisation : Après avoir recueilli les remarques sur la première version du documentaire monté, le prestataire intègre les modifications nécessaires et réalise le montage final des vidéos. *Février 2020*
- Envoi des produits finaux : Le prestataire envoie le documentaire et le script final (avec sous-titres). *Février 2020*

F. Cadre légal

Le Grdr est attaché au respect des droits à l'image des personnes filmées. Le/a réalisateur/trice du documentaire prendra toutes les dispositions nécessaires pour respecter ces droits à l'image conformément au droit en vigueur en France et en Tunisie le cas échéant. Le Grdr ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas de litige sur l'exploitation de ces droits d'image.

Le/la réalisateur/trice du documentaire cède les droits d'exploitation du documentaire au Grdr dans le respect des lois en vigueur. Le Grdr s'engage à signaler le copyright de l'auteur.

L'ensemble des productions réalisées devront respecter les conditions de visibilité exigées par les bailleurs du programme GLM.

L'ensemble des productions réalisées dans le cadre de cette prestation devront respecter les règles spécifiées dans le manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union Européenne²

Ainsi, le prestataire s'engage à prendre les mesures nécessaires afin de répondre aux règles de communication et de visibilité qui doivent accompagner l'ensemble des productions issues de cette prestation.

Le film ne pourra faire l'objet d'aucune exploitation commerciale sans engagement écrit (nouveau contrat) des 2 parties du présent contrat définissant les modalités et le cadre de cette exploitation.

Aucune image réalisée dans le cadre de cette prestation ne pourra être exploitée par le prestataire dans le cadre d'une autre prestation sans autorisation expresse et écrite de la part du Grdr. Si les images en question mettent en scène une personne clairement identifiable ou des propos pouvant être attribués, l'accord écrit de cette personne pour une nouvelle exploitation sera nécessaire en plus de l'accord du Grdr.

G. Profil du prestataire

Le/la prestataire devra disposer d'une expérience significative en matière de réalisation de documentaire. Il/elle devra fournir au Grdr un échantillon de documentaire témoignant de son expérience. Le/la réalisateur/trice du documentaire dispose de son propre matériel et devra en communiquer les références au Grdr.

Le/la prestataire est en charge de la réalisation du documentaire dans tous ses aspects (écriture, prises de contacts, tournage, montage, voix off...). Il/elle aura pour tâches de :

- Conduire des interviews avec des acteurs de terrain et des membres de la diaspora (parfois en arabe) ;
- Concevoir un scénario à partir des résultats des interviews et du document de capitalisation ;
- Effectuer des tournages pour recueillir des témoignages ;
- Produire un film documentaire bilingue arabe/français conformément aux conditions prévues dans les présents TDR.

² https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/sites/near/files/visibility_requirements-near_french.pdf

H. Budget et devis

Budget de 15 000 € (intégrant les coûts de matériel, de RH, défraiement des partenaires/personnes ressources, déplacements, production total du documentaire et des capsules).

Sur la base des présents termes de référence, le prestataire intéressé devra présenter un devis comprenant :

- La remise d'un documentaire de 20 à 30 min et de 6 à 7 capsules vidéo de 3 à 5 min chacune.
- La mise à disposition de son matériel.
- La cession des droits d'exploitation au Grdr sur le documentaire dans le respect des lois en vigueur. Le prestataire pourra néanmoins, s'il le souhaite, contribuer à la diffusion du documentaire dans ces réseaux, partenaires, etc.
- Les frais afférents à l'exécution de la mission : (déplacement, coût éventuels d'accès aux archives...).
- Les coûts liés à la traduction.
- Coûts éventuels sur la voix off.

I. Candidatures

Les prestataires intéressés par cette mission devront envoyer **avant le 15 novembre 2020** à cette adresse : GLMtunisie@grdr.org

- (i) Un échantillon de leur travail déjà réalisé ;
- (ii) Une note de cadrage détaillant le plan de travail proposé pour remplir la mission ;
- (iii) Une offre financière.

J. Annexes

- Les termes de référence de l'étude globale.
- Les termes de référence de la partie A de l'étude.